L'Orient- Le jour 3-4-2020

Un expert libanais participera à une harmonisation des normes fiscales pilotée par l'ONU

Transparence

M.A.

Enfin une nouvelle moins morose pour le Liban qui traverse depuis plusieurs mois une crise économique et financière, à laquelle sont venues s'ajouter les mesures de confinement décrétées depuis le 15 mars pour lutter contre le coronavirus.
Représenté par l'avocat fiscaliste Karim Daher, le Liban a été sélectionné il y a deux semaines pour faire partie des 17 pays choisis, sur les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies, pour participer à l'harmonisation des nouvelles normes internationales relatives à la transparence fiscale. C'est le seul pays de la zone du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), des pays arabes et l'un des deux pays francophones, avec le Niger, à avoir été sélectionné. Les autres pays représentés sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, la Chine, le Chili, la Colombie, la Lituanie, le Nigeria, la Norvège, l'Ouganda, le Pakistan, la Russie, les États-Unis, le Surinam et la Thaïlande.
Les autres panélistes sont des « personnes hautement qualifiées », selon les termes de Karim Daher. Certains sont d'anciens dirigeants de pays, « comme l'ancienne présidente de la Lituanie, Dalia Grybauskaitė, ainsi que des gouverneurs de banque centrale, des ministres des Finances et des académiciens de Yale et Harvard ». Selon l'avocat, le fait qu'un expert libanais soit appelé pour participer à un projet de ce type n'est pas anodin, compte tenu de la rigueur du processus de sélection et a même surpris le coordinateur spécial des Nations unies au Liban, Jan Kubis, qui l'a notifié.

Limiter les zones d'ombre

Selon le fiscaliste, contacté par L'Orient-Le Jour, cette initiative a été lancée « dans le cadre de la lutte contre les discriminations dans le monde » et la promotion du « développement durable ». Le but affiché est de tenter de récupérer une partie des fonds détournés, soit à cause de la corruption, soit via des opérations relevant de l'évasion ou de la fraude fiscale. Les membres sélectionnés vont devoir désormais participer à quatre réunions globales sur le thème organisé par l'ONU, dont la première qui devait avoir lieu à Oslo s'est finalement déroulée en vidéoconférence mardi, à cause de l'épidémie. Ils seront également amenés à suivre des « concertations régionales » dans plusieurs pays du monde pendant lesquelles ils pourront s'entretenir avec des organisations et des dirigeants locaux, afin de cerner les enjeux propres à chaque zone géographique.
Le suivi de ces réunion débouchera sur l'élaboration d'un rapport intermédiaire qui devra être finalisé en septembre, et qui servira de base à un second rapport définitif. Ce dernier document intégrera des recommandations spécifiques. Celles-ci serviront de base aux normes que l'ONU demandera à tous ses pays membres d'appliquer, dans le but d'établir un nouveau système de normes globales, qui limiterait les zones d'ombre. Le calendrier initial du projet a été retardé en raison de la pandémie.
Me Daher s'est enfin dit confiant concernant la volonté du Liban de s'adapter aux nouvelles mesures d'harmonisation qui seront mises en place à l'issue du projet. Selon lui, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'ONU ont les moyens de faire pression sur le Liban pour qu'il adopte ces nouvelles normes, tandis que le Groupe d'action financière internationale (GAFI) peut placer le Liban sur liste grise ou noire s'il ne coopère pas. Il rappelle enfin que le pays, qui vient récemment de faire défaut sur sa dette publique en devises, ne peut plus se passer de l'aide étrangère pour financer son redressement.